



# Macamic, c'est plus qu'une ville

# M

.....  
*Macamic, c'est plus qu'une ville!  
Une nature dans ses plus beaux  
atours, dominée par le lac Macamic,  
la propriété accessible, de grands  
terrains dans des quartiers bien  
aménagés, conçus pour les résidents.*

.....  
*Une ville organisée, de nombreux  
commerces et services municipaux,  
hospitaliers et gouvernementaux,  
une économie solide et bien établie,  
un avenir prometteur.*

.....  
*Moi, j'ai choisi Macamic et ses gens  
accueillants!*

# C

.....  
*Choisir sa ville, c'est choisir sa  
qualité de vie. Chaque année,  
Macamic accueille de nouveaux  
résidents, et ce n'est pas sans raison.*

.....  
*De beaux parcs, un environnement  
sain, sans pollution, une eau de  
qualité, des loisirs pour tous les âges;  
des gens d'affaires dynamiques,  
une population fière de sa ville.*

.....  
*Macamic, le choix d'une qualité de  
vie supérieure! Macamic, une ville  
de choix.*

## Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	7	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	8	
La rubrique informative	12	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	18	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous rejoindre	20	Mise en pages :       Ginette Labbé
		Correction     :       Victoire Bacon

**Un grand merci à tous nos collaborateurs.**

Dépôt légal – Volume 12 no 1  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## La chronique du maire

Madame,  
Monsieur,

Tout d'abord, permettez-moi, au nom des membres du conseil municipal, de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2007 à la hauteur de vos attentes!

Au cours des prochains mois, le conseil prendra plusieurs décisions quant à divers dossiers, entre autres, un comité de travail a été formé afin de recommander aux élus la vocation que nous devrions donner à la gare, suite à l'abandon du projet initial.

L'étude concernant le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts et pour le réseau routier est maintenant complétée; ainsi, nous serons mieux en mesure d'orienter nos investissements financiers dans ces infrastructures à court, moyen et long termes.

Les nouvelles lois et directives du gouvernement du Québec ont rendu nécessaire la création d'un nouveau poste de travail pour l'opération des usines de filtration et d'épuration des

eaux de la municipalité; c'est ainsi que nous avons, lors de la planification de notre budget 2007, dégagé les crédits budgétaires requis pour cette fonction.

Le contrat de gestion privée du Centre récréatif a été renouvelé le 1<sup>er</sup> septembre dernier, à la très grande satisfaction des parties. L'expérience réalisée lors de la première année a été très concluante et la municipalité a atteint les objectifs fixés lors de la prise de décision de confier au privé l'opération et la gestion du Centre Joachim-Tremblay.

Finalement, nous vous rappelons que vous pouvez consulter l'intégralité de nos procès-verbaux des réunions du conseil municipal en vous rendant sur le site Web de la Ville à l'adresse suivante : [www.villemacamic.qc.ca](http://www.villemacamic.qc.ca).

Nous vous souhaitons une agréable saison hivernale et vous prions d'accepter nos salutations les meilleures.

**Le maire,**



**Daniel Rancourt**

## Informations municipales



### Aux contribuables de la Ville de Macamic

#### AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de son assemblée ordinaire du 26 février 2007, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

39, 2<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Lots 8-2 et 9 du Bloc 36

Cadastre du village de Macamic  
Propriétaire : M. Pierre Bérubé



L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit des bâtiments secondaires détachés avec une superficie totale de 19,20 pieds carrés supérieure à la

norme, tel que décrit dans les règlements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 26 février 2007, à 19 heures 30, au 1, 7<sup>e</sup> Avenue Ouest, Macamic.

Donné à Macamic, ce 5 février 2007.

**Joëlle Rancourt**  
Secrétaire-trésorière adjointe

### Aux contribuables de la Ville de Macamic

#### AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de son assemblée ordinaire du 26 février 2007, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

5, 5<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Lots 7 et 8 du Bloc 28  
Cadastre du village de Macamic  
Propriétaire : Les Maisons Funéraires  
Blais inc.

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit de la galerie est, des galeries à l'avant et de la rampe d'accès qui font saillie à plus de 1,5 mètre du bâtiment, tel que décrit au règlement de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 26 février 2007, à 19 heures 30, au 1, 7<sup>e</sup> Avenue Ouest, Macamic.

Donné à Macamic, ce 5 février 2007.

**Joëlle Rancourt**  
Secrétaire-trésorière adjointe

#### Marcheurs, soyez visibles!

Quelques plaintes ont été portées à notre attention concernant des gens qui

pratiquent la marche le long des routes non éclairées le soir.

En effet, beaucoup de marcheurs ne portent pas de vêtements ou d'éléments de sécurité permettant aux automobilistes de bien les repérer et de les voir avant d'arriver à leur hauteur, ce qui est très dangereux.

Nous vous demandons votre vigilance à cet effet et vous invitons à vous rendre le plus visible possible pour la pratique de cette activité.

### DEMANDE DE SOUMISSION

#### Vente de propriété

La Ville de Macamic demande des soumissions publiques pour la vente du lot éparé suivant :

La demie nord du lot 5-P, Rang 1 du canton Royal-Roussillon.

Ce demi-lot est enclavé; par contre, les articles 997 et suivants du Code civil prévoient que l'un de ses voisins **est tenu de donner un droit de passage.**

Le prix de la soumission devra être supérieur au prix de la valeur marchande établie par la MRC d'Abitibi-Ouest, soit de 3 723 \$.

La Ville de Macamic recevra des soumissions pour la vente de cette propriété sans garantie légale. Les personnes intéressées à soumissionner doivent déposer leur soumission dans une enveloppe scellée portant la mention « Soumission lot épars » au plus tard le 12 février 2007, à 10 heures, heure locale, à l'adresse suivante :

M. Denis Bédard, dir. général  
(Soumission lot épars)  
Ville de Macamic  
1, 7<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Macamic (Québec) J0Z 2S0

L'ouverture des plis sera faite publiquement au même endroit et le même jour à 10 heures 15, heure locale.

La Ville de Macamic ne s'engage à retenir ni la plus haute, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucuns frais de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

**Le 18 janvier 2007**

**Denis Bédard, directeur général**

### Vandalisme au pont couvert

La municipalité, donc vous en tant que contribuables, a investi il y a quelques années seulement une somme importante de plus de 20 000 \$ pour repeindre le pont couvert du Rang 2. À notre très grande déception, nous avons constaté cet automne que des vandales avaient, de nouveau, endommagé le pont avec de la peinture, en y faisant des graffitis à plusieurs endroits.



Qui paiera la facture pour remettre le pont en état? Encore une fois, nous, les contribuables!

Quelqu'un connaît sûrement le ou les auteurs de ces gestes gratuits et pour nous aider à enrayer ce problème, nous l'invitons à communiquer, sous le couvert de l'anonymat, avec l'agent Mario Lacasse de la Sûreté du Québec, poste de La Sarre au 819-333-2377, numéro de dossier 143061121009.

Nous vous remercions de votre collaboration.

**Source : Monsieur Denis Bédard  
Directeur général  
819-782-4604, poste 238**

**Le 18 janvier 2007**

## La bibliothèque

### Nouveautés (Macamic)

- Douce revanche  
Nora Roberts  
(Don Club Lions)
- Un clocher dans la forêt  
Hélène Jolicoeur
- Les Chevaliers d'émeraude  
Tome 9  
Anne Robillard  
(Don Club Lions)
- Le sentier de Roquemont  
René Ouellet
- Docteure Irma  
Pauline Gill
- À l'ombre du clocher  
Tome 1 : Les années folles  
Michel David  
(Don Club Lions)



Félicitations à madame France Le Moal qui a gagné le dictionnaire Larousse offert lors du tirage de Noël et merci à la Corporation de développement pour avoir gracieusement offert ce dictionnaire.

### Nouveautés (secteur Colombourg)

- Amos d'Aragon - Tome 12  
Bryan Perro
- Y'a des moments si merveilleux  
Dominique Michel
- Le crime des roses  
Les secrets sont éternels  
Carlène Thompson
- Mes amis mes amours  
Marc Lévy
- Les Chevaliers d'émeraude  
Tomes 1 à 9  
Anne Robillard
- Un tourbillon de neige et de  
cendres  
Tomes 1-2  
Diana Gabaldon
- Rue Notre-Dame  
La poussière du temps  
Sur le boulevard  
Michel David
- Garfield 3-4

## La page communautaire



### Club Lions de Macamic

Encore cette année, le Club Lions de Macamic, grâce à son implication, a donné généreusement dans notre milieu; environ 20 000 \$ ont été distribués à différents organismes comme la Fabrique afin qu'elle puisse faire les rénovations à l'église, le hockey mineur, le club de patinage artistique, la bibliothèque, etc. C'est grâce à vous que nous pouvons aider ces organismes car vous venez nous encourager lors de notre principale activité qui est le Show & Shine. En passant la guignolée pour le Club de la fraternité, nous avons pu constater encore une fois la grande générosité des gens de Macamic et du secteur Colombourg.

Dans un autre ordre d'idées, si vous avez de vieilles lunettes et ne savez pas quoi en faire, venez les déposer au dépanneur L'EXPRESS (Péto-Canada), il y a une boîte spécialement conçue à cet effet. Vos vieilles lunettes seront évaluées, réparées si nécessaire et réutilisées par d'autres personnes qui n'ont pas les



moyens de s'en payer. L'an passé, grâce à vos dons, les Clubs Lions du monde ont ramassé des millions de lunettes et par le fait même, aidé des millions de gens à voir un peu plus clair dans leur vie.

Nous sommes en train de préparer le prochain Show & Shine, nous présenterons bientôt le programme de la fin de semaine. Vous devez réserver la fin de semaine des 18-19-20 mai, car ce sera la fête en ville (Show & Shine). Cette année, vous pourrez vous procurer vos billets et vos laissez-passer en pré-vente sur Internet.

Nous vous reviendrons dans le prochain numéro pour plus de renseignements.

**Daniel Boisclair**  
**Club Lions de Macamic**



### Danse en ligne

Des soirées de danse en ligne sont organisées par Raymond Doyon afin de recueillir des fonds destinés au Relais pour la vie.

Ces soirées se tiendront à 20 heures, le 9 février, le 9 mars et le 13 avril à la salle du Club de l'Âge d'Or de Macamic qui pour l'occasion prête gracieusement la salle. Le coût de l'entrée est de 5 \$ et nous acceptons les dons personnels.

Bienvenue à tous.

**Noëlla et Raymond**

### Club de patinage artistique

Le Club de patinage artistique de Macamic tiendra son spectacle annuel les 24 et 25 mars 2007.



Vous pouvez vous procurer des billets auprès des patineurs et des patineuses du Club ou auprès de Danika Lacroix au 782-2051, France Le Moal au 782-9228 et Karine Bruneau au 782-9166.

Espérant vous revoir encore cette année, les patineurs et les patineuses vous préparent des chorégraphies merveilleuses.

### Soirée Saint-Valentin

Dans le cadre de la campagne de financement **RELAIS POUR LA VIE**

**2007**, une soirée Saint-Valentin aura lieu au Bar 27 de Macamic, le samedi 10 février 2007, avec la disco René Lahaie.

À cette occasion, il y aura vente de bouchons; de nombreux prix ainsi que 500 \$ en argent seront remis.

**Sylvie Carufel et son équipe**

**Fêtons la Saint-Valentin le 17 février 2007**

**avec le Cercle des Fermières du secteur Colombourg**



Ouverture à 13 heures 30;

Tournoi de crible et tournoi de 500, 1 \$ par participant;

Tournoi de scrabble, 1 \$ par participant;

Tournoi de baseball-poche, 1 \$ par participant;

Rallye pour les petits et les grands, 0,50 \$ par participant;

À noter que pour chacune de ces activités, soit les différents tournois et le rallye, le gagnant se méritera la moitié du montant recueilli lors de chaque

activité. Ces activités se font à la salle communautaire; en voici quelques-unes :

Ballons avec cadeaux pour petits et grands; une catalogue pour un lit simple est cachée dans un de ces ballons ainsi que de nombreux prix très intéressants;

Pêche à la ligne pour les tout-petits, 0,25 \$ pour deux pêches;

Souper spaghetti, dessert : tarte au sucre, à 17 heures 15;

Prix de présence;



Réservez à l'avance;

Billets en vente auprès des membres :

Adultes : 7 \$  
 Enfants de moins de 12 ans : 4 \$  
 Gratuit pour les moins de 3 ans.

Pour information, appelez Jeannine au 819-333-6408, Noëlla au 819-333-4466 ou Suzanne au 819-333-5789.

**Les Amis de Saint-Jean**

Voici un compte-rendu des travaux effectués à l'église. Comme quelques-uns ont pu le constater, les travaux du

sous-sol, qui étaient sous la supervision de monsieur Albert Delage, sont terminés.

Actuellement, nous avons recueilli environ 100 000 \$, notre objectif est d'environ 150 000 \$. Afin de l'atteindre, nous sollicitons votre participation financière; c'est pourquoi des enveloppes ont été placées dans les bancs de l'église et des lettres seront également envoyées aux paroissiens.



En ce qui concerne la peinture à l'intérieur de l'église, les travaux devraient commencer en février. Nous profitons de l'occasion pour remercier d'une façon toute spéciale Matériaux Abitibi pour leur généreuse contribution. Toutes les fois que nous achetons un contenant de 4 litres de peinture, ils en fournissent un gratuitement. Merci à monsieur Bertrand Boulet et à madame Mélanie Boulet.

En terminant, voici quelques rénovations à venir: la réparation du toit du presbytère ainsi que l'asphaltage du stationnement de l'église et du presbytère.

« Chaque jour, nous sommes agréablement surpris des réponses

positives que nous recevons, autant en termes de bénévolat qu'en termes de financement. Dans la générosité et la fierté, on réussira! »

**Laurianne Théberge, secrétaire**



**Brigade des pompiers volontaires de Macamic**

Au cours de l'année 2006, les pompiers sont sortis 18 fois pour des incendies, en plus de trois fois pour désincarcération. Malgré ces 21 sorties, nous avons enregistré une période de 85 jours sans incendie sur notre territoire, comparativement à 81 jours l'an dernier.

Ces sorties sont réparties comme suit :

Macamic	:	11
Authier	:	0
Authier-Nord	:	4
Chazel	:	2
Entraide	:	1

Ces sorties sont classifiées comme suit :

Cheminée	:	4
Véhicule	:	2
Bâtiment	:	5
Herbe et forêt	:	3
Fausse alerte	:	4

Les pertes matérielles engendrées par ces incendies sont évaluées à environ 120 000 \$, dont un garage et une résidence. En 2006, trois pompiers ont quitté la brigade, soit messieurs Jean Julien, Alain Mélançon et Michel Desrochers et trois nouveaux ont joint les rangs, soit messieurs Mikaël Bruneau, Sébastien Carrier et Antoine Pinard, permettant ainsi de maintenir le nombre de pompiers à vingt.



Au niveau de la prévention, les pompiers ont effectué la visite annuelle des résidences, des écoles, des commerces et des institutions; à cela s'ajoutent de nombreuses présences lors d'événements spéciaux tels que l'Halloween, le Show & Shine, les cours de gardiens avertis, certaines messes, etc. Les pompiers ont aussi complété l'installation de numéros civiques de résidences sur les différentes routes du territoire couvert.

L'année 2006 fut également une année importante en ce qui a trait à la flotte de camions puisque le camion de désincarcération a été changé; un devis a été monté afin de remplacer un camion autopompe 1973 et qui devrait être livré en février 2007.

**Roger Alain, secrétaire-trésorier**

## Rubrique informative

### Caisse populaire Desjardins de Royal-Roussillon

#### **OFFENSIVE JEUNESSE 16-25 ans**

Dans le cadre de l'Offensive Jeunesse 16-25 ans, Vanessa Boutin-Cameron a gagné un prix de 200 \$ en certificats-cadeaux pour des vêtements ou des articles électroniques. Cette promotion a été faite en partenariat avec les Caisses du secteur ouest dans le but de sensibiliser et d'initier les jeunes à l'épargne par des virements périodiques sur un terme d'un an; en voici les grandes lignes :

Tu dois ouvrir un compte à ta Caisse Desjardins (si ce n'est déjà fait);  
Accumuler une somme de 5 \$, 10 \$, 15 \$, 20 \$ ou 25 \$ par semaine dans un plan d'épargne;  
Respecter cet engagement pour la prochaine année.

Félicitations à la gagnante.

Pour plus de renseignements, informez-vous auprès de votre Caisse.

#### **Le personnel et la direction**

### Fondation canadienne du rein section Abitibi-Témiscamingue

La campagne de financement de la Fondation canadienne du rein se tiendra du 11 au 18 mars 2007. L'Abitibi-Ouest est le secteur le plus touché par le problème de l'insuffisance rénale. Notre centre de dialyse fonctionne à pleine capacité, treize patients reçoivent des traitements trois fois par semaine.

Le dimanche 11 mars prochain, vous êtes invités à venir assister à la messe de 10 heures à l'église Saint-André de La Sarre en compagnie des personnes dialysées et greffées. Un brunch bénéfique, organisé conjointement avec les Chevaliers de Colomb, aura lieu de 10 heures à 14 heures, à leur local. Nous en profiterons pour lancer officiellement la campagne de financement 2007.

Vous pouvez vous procurer votre laissez-passer pour le brunch au coût de 8 \$ en communiquant avec Gisèle Gaudet 819-783-2378, Lise Lapierre 819-333-2996, Lévis Trottier 819-333-2965 et vos responsables de secteur.

#### **Le comité de financement**

### Centre local de développement

Vous avez des **projets** qui vous trottent dans la tête, vous souhaiteriez réaliser une **activité** mais vous ne savez trop comment vous y prendre, vous avez besoin de conseils pour vous lancer en **affaires**, le **Centre local de développement** peut peut-être vous aider.

Que vous soyez un organisme, une entreprise ou un individu, le CLDAO vous offre une gamme de services personnalisés, directement dans votre localité; en effet, Magali Cloutier, agente de développement rural, vous invite à venir la rencontrer au bureau municipal le 3<sup>e</sup> mardi du mois, de 13 heures 30 à 16 heures, (20 février, 20 mars) ou à communiquer avec elle au 819-333-2214.

Au plaisir de travailler avec vous aux projets qui vous tiennent à cœur!

### La Table des aînés d'Abitibi-Ouest



Voici notre 2<sup>e</sup> communiqué portant sur la liste des membres de la Table des aînés d'Abitibi-Ouest qui a été formée par le regroupement des

représentants d'organismes et des associations oeuvrant auprès des aînés sur tout le territoire de la M.R.C. d'Abitibi-Ouest.

#### Les organismes membres sont :

- Albatros 08 : Alice Théberge-Fournier, La Sarre
- Association des retraités et retraitées de l'enseignement du Québec (AREQ) : Carmelle Bernier, Palmarolle
- Auxiliaires bénévoles : Alice Théberge-Fournier, La Sarre
- Centre de bénévolat du secteur La Sarre : Diane Beauchesne, La Sarre
- Club de l'Âge d'Or de La Sarre : Georgette Grégoire, La Sarre
- Comité de prévention suicide : Jocelyne Gagnon, La Sarre
- Domaine de l'Hirondelle : Carmen Mercier, Ste-Germaine-Boulé
- Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ) : Françoise Boulet, Palmarolle
- Fédération des Clubs de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue : Réal Cossette, Dupuy

- Groupes d'action bénévole en maintien à domicile d'Abitibi-Ouest inc. : Claude Grégoire, Dupuy
- La Maisonnée : Mariette Davidson, Normétal
- Maison Saint-André Abitibi-Ouest : Sylvie Richard, La Sarre
- Mouvement des femmes chrétiennes : Nicole Pouliot, Ste-Germaine-Boulé
- CSSS des Aurores-Boréales : Suzie Domingue, Macamic
- Nicole Guillemette, La Sarre
- Table régionale des aînés d'Abitibi-Témiscamingue : Carmen Mercier, Ste-Germaine-Boulé

Dans le prochain communiqué, vous serez informés des différents programmes conçus et offerts pour conserver et améliorer la qualité de vie des aînés.

**Source : Nicole Pouliot**

### Comité local de prévention du suicide de La Sarre inc.

#### **La situation du suicide chez les aînés au Québec**

Par le biais de cette deuxième chronique, nous tenterons d'améliorer vos connaissances sur le suicide chez les aînés.

Les aînés québécois se suicident moins que les autres groupes d'âges. En effet, le nombre de suicides représente 1 % des décès des personnes âgées de 60 ans et plus (environ 200 par année). Les aînés sont exposés à plus de facteurs de risques liés au suicide que tous les autres groupes d'âges. En effet, en vieillissant, ils vivent des pertes multiples : décès du conjoint, d'amis, perte d'emploi, de revenus importants, de capacité physique, développement de maladie chronique souffrante, de dépression, etc. Malgré cela, la consultation des professionnels de la santé mentale est faible puisqu'ils ont peur des tabous qu'elle représente. Ils utilisent rarement les services téléphoniques (ils n'ont pas l'habitude de se confier à des étrangers). La religion est souvent citée comme étant possiblement un facteur de protection mais à ce jour, il n'y a pas de lien entre le niveau de croyance religieuse et le suicide. Les aînés ont appris à composer avec l'accumulation d'expériences difficiles leur permettant d'atteindre une certaine sagesse et sérénité.

Que peut-on faire pour prévenir une augmentation du suicide des aînés dans l'avenir?

La capacité de l'entourage à reconnaître les symptômes dépressifs est une autre forme de prévention du suicide. Nous vous citons ici quelques signes :

- le refus de se nourrir;
- le refus de parler;
- le refus de soins;
- le désinvestissement envers l'entourage et notamment les enfants et les petits-enfants.

La prévention du suicide chez les aînés est plus difficile à cerner et moins investie que la prévention chez les jeunes. Il serait important que tous les acteurs (proches, intervenants, médecins, etc.) reconnaissent le fait que les aînés puissent être suicidaires et qu'il est primordial d'intervenir pour prévenir le suicide dans ce groupe d'âge. Il ne faut pas hésiter à demander directement à la personne souffrante si elle pense au suicide.

### Ressource intermédiaire

Je suis un jeune homme de 16 ans ayant une limitation physique et intellectuelle

importante qui recherche une **ressource intermédiaire**. J'ai besoin d'un hébergement permanent, de préférence près de La Sarre ou de Macamic et qu'on prenne soin de moi.

En plus de répondre à mes besoins physiques, j'aimerais être accepté et aimé avec ma différence.

Pour information, communiquez avec madame Diane Lefèbre au 819-333-9198.

Une **ressource intermédiaire** offre des services d'hébergement, d'assistance et de soutien permettant d'assurer à la personne hébergée une réponse concrète à ses soins particuliers. La ressource intermédiaire est appuyée par une équipe d'intervenants et peut bénéficier de formation afin de développer et d'améliorer ses compétences et ses habiletés. Des modalités financières sont versées en conformité avec les règles du ministère de la Santé et des Services sociaux.

### Cours de faux-vitrail

Un cours de faux-vitrail (peinture sur verre donnant l'illusion de vitrail) pourrait être donné pour les gens de

Macamic et des environs au cours du mois de février.

Coût : 40 \$ par personne pour 4 heures; après ces 4 heures, vous pouvez vous lancer.

#### Matériel exigé :

1 vitre ou plexiglass (8x10 ou 9x12 maximum, cadre (chez Dollarama fait l'affaire);

1 exacto, idéalement de style crayon;

1 modèle (à votre goût), sinon j'en apporte de toute façon;

1 règle et 1 crayon de plomb.

Je fournis le reste du matériel; on fait un vitrail dans ce cours. Le cours peut se donner à partir de cinq inscriptions.

Les personnes intéressées donnent leur nom à Diane Grégoire (prof d'arts à la retraite) au 819-339-5225.

### RÉCUPÉRATION

Veillez prendre note que ces matières ne sont plus récupérables :



- Emballages de polystyrène expansé (styromousse)

- Tous les métaux de petit format (grille-pain, chaudrons, poêlons, etc.)

**Information : Joëlle Rancourt**  
**819-782-4604, poste 223**

#### Office de la protection du consommateur

#### **Un décret encadre les règles de conduite pour tous les commerçants d'automobiles d'occasion**

L'Office de la protection du consommateur a constaté de nombreux problèmes liés aux pratiques de commerce de certains commerçants d'automobiles d'occasion notamment en ce qui a trait à l'absence d'étiquette sur les véhicules, à la fausse représentation sur le prix, à la disponibilité des véhicules mis en vente, à la publicité ainsi qu'au kilométrage indiqué à l'odomètre.

Le décret, entré en vigueur le 11 janvier 2007, a pour effet de préciser l'application des dispositions générales de la Loi sur la protection du consommateur portant sur les pratiques de commerce dans ce secteur. Il prévoit

des règles de conduite visant à favoriser l'exercice honnête et compétent du commerce d'automobiles d'occasion au Québec; ainsi, plus de 5 500 commerçants d'automobiles d'occasion au Québec devront les respecter.



Ces règles de conduite favoriseront également une concurrence plus équitable et loyale pour tous les commerçants et par le fait même, la réduction des préjudices causés à certains d'entre eux qui étaient pénalisés par l'utilisation répétée de pratiques trompeuses par d'autres commerçants.

**Source : Jean-Jacques Préaux**  
**Relationniste de presse**  
**418-643-1484, poste 2254.**

#### Pratique sécuritaire de la motoneige



Depuis 1996, la Loi sur les véhicules hors route établit des règles relatives aux utilisateurs de motoneiges afin d'accroître la sécurité entourant la pratique de ce sport. En 2006, une modification à la loi a été adoptée pour resserrer les règles et améliorer la cohabitation entre les riverains des

sentiers et les utilisateurs. Cette loi fixe maintenant à 16 ans l'âge minimum pour conduire une motoneige et, si l'on a moins de 18 ans, exige l'obtention d'un certificat d'aptitude délivré par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec. La loi stipule aussi qu'il faut souscrire une police d'assurance responsabilité civile d'au moins 500 000 \$. Pour obtenir de l'information supplémentaire sur la Loi sur les véhicules hors route, il est possible de contacter le ministère des Transports par téléphone (1 888 355-0511, poste 0511) ou sur Internet ([www.mtq.gouv.qc.ca](http://www.mtq.gouv.qc.ca)).

#### Loi sur le temps légal

Le projet de loi sur le temps légal visant à modifier la période d'application de l'heure avancée a été adopté en décembre dernier. Ainsi, dès mars 2007, le passage à l'heure avancée de l'Est sera devancé de trois semaines, soit au 2<sup>e</sup> dimanche de mars et le retour à l'heure normale de l'Est sera retardé d'une semaine, soit au 1<sup>er</sup> dimanche de novembre. D'autres informations ainsi que la carte représentant le découpage du territoire sont disponibles sur le site Internet du ministère de la Justice ([www.justice.gouv.qc.ca](http://www.justice.gouv.qc.ca)).

## Le calendrier des activités

Février	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	24	Souper pour les membres du Club de l'Âge d'Or de Macamic qui auront 80 ans cette année, suivi d'une soirée avec musiciens ainsi que d'un goûter en fin de soirée. Coût 8 \$
	26	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
Mars	4	Soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	24-25	Spectacle de patinage artistique
	26	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
	31	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic, suivie d'un goûter
Avril	1	Souper à la cabane à sucre à 17 heures 15, suivi de la soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg, à la salle communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	9	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30

Danse en ligne le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre Joachim-Tremblay de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La Fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!

-----  
 : **Bingo tous les mardis à 18 heures 45** :  
 :

: Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines :  
 :

: Entrée 15 \$ :  
 :

: **Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre**  
 : **15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.** :  
 -----

### Heures d'ouverture de la bibliothèque

#### Colombourg

Le mercredi de 12 heures à 15 heures et de 19 heures à 20 heures 30.

#### Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et de 19 heures à 21 heures.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 12 avril 2007; **la date limite pour apporter vos textes est le 9 mars**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819-782-4283.



## Organismes à but non lucratif

Association de Chasse et Pêche	Comité des bénévoles du C.H. St-Jean
Association du hockey mineur	Comité du partage
Bibliothèque municipale	Comité de développement
Brigade des Pompiers volontaires	Comité villes et villages en santé
C.K.-Munotair	Commission des loisirs
Club de l'Âge d'Or	Fabrique St-Jean
Club de la Fraternité	La Gamme d'Or
Club de Motoneige	Le Cercle des Fermières
Club de Patinage artistique	Les Chevaliers de Colomb
Club Lions	Les Femmes Chrétiennes
Club nautique	Les Filles d'Isabelle
Comité de valorisation des biens culturels	Office municipal d'Habitation

## Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs	230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **macamic@mrcao.qc.ca**